

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 2

Artikel: Le congrès de 1953 du C.I.O.
Autor: Imhof, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'hui une assez belle revanche pour le pain que de voir les princes de l'Eglise s'effrayer parce que leurs prêtres sont allés enseigner les pauvres et que ce sont les pauvres qui les ont enseignés...

Pierre Garennes, examinant les conditions de la liquidation de cette expérience, écrit fort justement :

Il semble que la fameuse distinction de la charge spirituelle et des engagements temporels soit à la base de la plupart des malentendus. Personne ne niera, par exemple, que le syndicalisme représente sous beaucoup d'aspects une authentique « spiritualité ouvrière » et dépasse de loin un engagement temporel qui n'aurait la mission que d'un certain aménagement matériel de la cité laborieuse...

C'est bien là, pour reprendre l'expression de Mauriac, le fond du problème.

Le syndicalisme libre n'a pas que des buts matériels. Il remplit aussi une mission spirituelle. Le chrétien qui partage la condition ouvrière, qui connaît ses obligations syndicales comme ses devoirs religieux, ne peut, en toute sincérité, prétendre que cette mission spirituelle porte préjudice si peu que ce soit et sur quelque point que ce soit à sa foi religieuse.

Alors pourquoi ne pas laisser le syndicalisme libre poursuivre sa mission temporelle et spirituelle avec le maximum d'efficacité dans son cadre, qui est strictement limité? L'Eglise n'a rien à y perdre, mais tout à gagner.

L'expérience des prêtres-ouvriers lui a démontré qu'elle a beaucoup à apprendre dans le vaste domaine de la condition ouvrière. Elle en est encore au stade des tâtonnements et des échecs.

Un minimum de confiance dans le syndicalisme libre, qui, sur le plan de la foi, lui offre la plus élémentaire garantie, lui épargnerait beaucoup de temps.

A condition d'admettre ce principe rationnel et fécond: chacun et chaque chose à sa place...

Le congrès de 1953 du C. I. O.

Par *Hans Imhof*

L'article que l'on va lire a été écrit il y a deux mois environ. Il n'a rien perdu de son actualité. Les signes d'inquiétude que note l'auteur subsistent. Le récent message du président Eisenhower sur la situation de l'union montre cependant que l'on est conscient des dangers qui menacent et que les États-Unis n'entendent pas se laisser surprendre par une crise, qui équivaldrait à une victoire remportée sans coup férir par ceux qui souhaitent l'effondrement du monde

libre. Cet article donne aussi une image vivante et colorée d'un congrès syndical américain.

*

L'auteur a eu l'occasion, huit semaines durant, de parcourir les Etats-Unis dans tous les sens et d'entretenir des contacts étroits avec les travailleurs et leurs organisations. Il a perçu quelque chose comme un grondement souterrain, lointain certes, mais continu. Indéniablement, les sujets d'inquiétude et de conflit sont nombreux. Chaque jour qui passe en livre de nouveaux. Dans les milieux syndicaux, on ne dit plus: « Take it easy » (il n'y a pas lieu de s'en faire), mais bien: « Take care » (attention!). Les tensions internationales restent si accusées que l'Américain moyen, quelque confort que lui garantisse un salaire horaire substantiel, ne peut demeurer indifférent: les événements le préoccupent. La diplomatie américaine suscite dans de larges milieux une nette désapprobation; on lui reproche de manquer totalement de bon sens en matière économique et sociale. Sur le plan de la politique intérieure, McCarthy et ses cyniques émules, les Velde et les Brownell, provoquent une fermentation des esprits qui doit être prise très au sérieux dans un pays où l'on a la religion de la liberté et des principes démocratiques, dans une nation qui, malgré son dynamisme étonnant, a gardé un profond respect pour les règles du fair play. Le problème du plein emploi et la loi Taft-Hartley figurent au premier plan des préoccupations. Ces deux thèmes font l'objet de controverses dont la vivacité est encore alimentée, si l'on peut dire, par l'incertitude où l'on est quant au programme de l'administration républicaine, qui en est encore à l'ère de l'attentisme. Le standard élevé qui permet à l'ouvrier moyen de jouir d'un logement convenable, d'acquérir une auto et un appareil de télévision ne saurait faire oublier les lacunes qui subsistent dans le domaine social. Les syndicats ont pris conscience de ces insuffisances. Ce fait est d'une grande importance parce que le travailleur américain ne songe guère à épargner. A son avis, l'argent doit circuler. S'il demande aujourd'hui plus fortement qu'hier à être protégé contre les conséquences économiques de la maladie et de la vieillesse, c'est parce qu'il redoute plus qu'hier une dépression. (Depuis que ces lignes ont été écrites, le président Eisenhower a esquissé sa politique dans son message sur la situation de l'union. Il a affirmé la volonté du gouvernement de prévenir toute dépression économique, de développer les assurances sociales et d'amender la loi Taft-Hartley. Sur ce dernier point, cependant, les concessions qu'il annonce apparaissent insuffisantes au mouvement syndical. — *Réd.*)

En des temps si fertiles en événements, si chargés d'avenir, la participation au congrès d'une organisation qui compte plus de six millions d'adhérents est riche d'enseignements. Le C. I. O. (Congress of Industrial Organizations) est de fondation relativement récente.

Le congrès convoqué en 1953 à Cleveland (Ohio) était le quinzième seulement. Il s'est déroulé devant sept cents délégués. Le C. I. O. a conquis de fortes positions. Il s'applique tout particulièrement à former ses membres et à accroître leur influence dans la vie de la nation. Le C. I. O. a démontré par des actes son attachement à la démocratie et son opposition radicale à toute dictature. Le congrès de 1949 a décidé d'exclure quelques centaines de milliers de membres groupés au sein de onze organisations affiliées, parce que ces dernières étaient entre les mains des communistes. Notons encore que le C. I. O. ne pouvait pas choisir une ville mieux située que Cleveland pour tenir ses assises. 60% de la population des Etats-Unis, 67% des fabriques et 75% de la production sont concentrées dans un rayon de 800 km. dont Cleveland est l'axe. Cleveland est un centre de l'industrie du fer et de l'acier. C'est dans cette vaste et active région que les deux principales fédérations du C.I.O., celles des travailleurs de l'industrie automobile et des ouvriers des aciéries, recrutent la plus grande partie de leurs membres.

Le congrès s'est déroulé dans une salle immense. Au-dessus de la scène éclatait la fière devise du C. I. O.: « What's good for the Nation is good for the C. I. O. » (Ce qui est bon pour la nation est bon pour le C. I. O.) Cette devise est aussi, en quelque sorte, une réponse à l'affirmation lancée par un manager de la General Motors au moment où il entrait au gouvernement: « What's good for General Motors is good for the Nation. »

Il va de soi que le congrès dispose de toutes les installations nécessaires pour assurer la diffusion des débats par le film, la radio et la télévision. Les travaux sont suivis par plus d'une soixantaine de journalistes. Cette précision a son importance si l'on sait que la plupart des journaux américains ne sont pas favorables, qu'ils sont même hostiles au mouvement ouvrier. Les commentaires sur le congrès sont aussi à l'avenant. Les rumeurs au sujet de prétendues luttes intestines au sein du C. I. O. ou de déclarations hostiles au président Eisenhower occupent une large place. Mais on connaît la tendance de la presse américaine à tout grossir, son penchant à la sensation, et ces articles ne sont guère pris au sérieux. On sourit de l'imagination des gens de presse, et l'on passe à l'ordre du jour.

Le congrès est ouvert par les hymnes nationaux des Etats-Unis et du Canada. Tous se lèvent et, de la tribune présidentielle, un baryton ou une cantatrice entonne les strophes. Le président du congrès salue les ecclésiastiques qui, chacun à tour de rôle, ouvriront par une prière chacune des journées du congrès: l'archevêque catholique de Cleveland, le pasteur de l'Eglise presbytérienne, le rabbin et un pasteur noir de l'Eglise des congrégations.

Les personnalités suivantes ont prononcé des discours et allocutions: Chester Bowles, ambassadeur des Etats-Unis en Inde de 1951 à 1953; Fred-V. Heinkel, président de l'Union des paysans du Mis-

souri; Donald McDonald, secrétaire général de l'Union syndicale du Canada; John-Foster Dulles, ministre des affaires étrangères; James Mitchell, ministre du travail, qui venait de succéder au démocrate Tobin; le sénateur H. Humphrey. Chacune de ces personnalités est accueillie à la porte de la salle par une commission de réception et conduite à la tribune; un commissaire la présente au président. Ce rituel et ces discours absorbent naturellement une partie appréciable du temps dont dispose un congrès de quatre jours et demi. Le congrès exprime aux orateurs son admiration par des applaudissements, des sifflements, en usant des tables comme de tambours... le bruit est infernal. Notons cependant qu'une partie seulement des délégués se sont levés pour saluer Dulles et Mitchell; on n'a entendu ni roulements de tambour ni sifflets...

Le secrétaire général Carey donne lecture d'innombrables télégrammes: du président Eisenhower, de Al Stevenson, de Wagner, le maire de New-York, du directeur du B. I. T., de la Croix-Rouge américaine, d'ambassadeurs et de toutes sortes d'associations fraternelles.

Un discours-ministre de *Walther-P. Reuther*, président du C. I. O., ouvre les travaux. Reuther est accueilli par des acclamations frénétiques. Il évoque tout d'abord la mémoire de deux récents disparus: de son prédécesseur Phil Murray et d'Allan Haywood, secrétaire général.

Comme Murray l'avait prévu, nous sommes aujourd'hui plus forts que jamais parce que nous avons extirpé de notre organisation le cancer qui la rongait; notre mouvement est désormais propre, conscient de sa mission morale et de ses responsabilités sociales. Il n'y a place chez nous ni pour les charlatans, ni pour les communistes; il n'y a d'ailleurs aucune différence entre les uns et les autres.

Reuther commente ensuite le pacte de « non-agression » ou plutôt de « bon voisinage » en discussion en ce moment entre le C. I. O. et la Fédération américaine du travail (A. F. L.). Cet accord constitue un premier pas vers l'unité du mouvement syndical américain. Reuther en est un chaud partisan. La nécessité de l'unité doit l'emporter sur toute autre considération. Le président se déclare prêt à reprendre sa place à la tête du syndicat des travailleurs de l'industrie automobile si la fusion devait rendre superflues ses fonctions présentes. Reuther rappelle cependant maintes des attaques menées dans les entreprises et dans la presse par l'A. F. L. et ses fédérations. Puis il aborde la politique gouvernementale:

Vous et moi et tout Américain qui se préoccupe du devenir du monde libre, nous sommes consternés au plus haut degré par la situation que l'on note dans la capitale de notre pays. La haute finance y règne en maîtresse. Elle vise à assurer, au détriment du mieux-être de la nation,

des profits élevés et des privilèges à une petite minorité de possédants. Le Congrès a administré, avec autant de célérité que de netteté, la preuve qu'il n'hésite pas à sacrifier le New-Deal au «Big Steel» (aux magnats de l'acier, allusion à la présence des managers de l'industrie et du commerce au sein du cabinet) et à distribuer aux trusts du pétrole, de l'électricité et à d'autres puissances des richesses naturelles qui représentent des billions et des billions de dollars, des richesses qui sont le légitime héritage de la nation tout entière. En revanche, ce même gouvernement n'a fait que différer jusqu'à maintenant les lois et les mesures que l'intérêt des larges masses travailleuses rend urgentes.

Et Reuther d'énumérer l'extension de l'assurance-vieillesse et survivants; la construction de logements; l'assurance-maladie; l'amélioration de l'enseignement et la suppression, dans ce domaine, de toute discrimination fondée sur la religion ou la race; la révision de la loi Taft-Hartley et la promulgation d'une législation complète sur les salaires minimums.

Nous exigeons un salaire horaire minimum de 1,25 dollar. Cette revendication est modeste, mais c'est un premier pas. Les travailleurs des plantations de sucre de la Louisiane sont en grève. Pourquoi? Pour s'assurer une part plus grande des choses bonnes qui sont nécessaires à la vie. Savez-vous combien ils gagnent? 31 cents à l'heure! 31 cents, non pas au centre de l'Afrique, ou dans les champs de riz de l'Asie, mais aux États-Unis, en l'an de grâce 1953, l'année de l'énergie atomique. A l'heure où nous construisons des avions plus rapides que le son, il y a encore des travailleurs américains qui doivent se contenter de 31 cents l'heure et de 17 dollars pour une semaine de travail de 54 heures! Ils ont déposé leurs outils et les forces de l'ordre interviendront arbitrairement, mais en vertu de la loi, pour briser cette grève. Par la famine, on entend contraindre ces travailleurs à capituler. Je déclare ici que le C.I.O. n'aura de cesse que cette exploitation n'ait pris fin. Le C.I.O. et le mouvement ouvrier dans son ensemble ne déposeront pas les armes avant que cette exploitation n'appartienne au passé, en Amérique d'abord, puis un jour dans le monde entier.

Reuther commente en termes vifs la révision de la loi fiscale envisagée par le gouvernement. Il dénonce la mentalité «étroitement bancaire» du ministre des finances, Dodge. Cet homme ne voit que l'équilibre du budget. Il ne se demande pas un instant si les États-Unis sont ou non capables de faire face aux dangers inhérents à la situation politique mondiale. Il ne suffit pas que les États-Unis soient forts économiquement et militairement. Ils doivent être aussi une force morale et une espérance pour tous les hommes opprimés, exploités et victimes de la terreur.

Je dois avouer, le cœur lourd, que nous sommes encore loin d'être un symbole moral. En Amérique, la liberté est trahie et jamais, sur le plan politique, la moralité n'est tombée à un niveau plus bas. Les apôtres de la crainte, de la haine, de la dissension se jouent des droits les plus élé-

mentaires de la personne. Si la loi sur les droits de l'homme était soumise aujourd'hui au Congrès, elle serait repoussée parce que l'autorité législative est dominée par les hystériques chasseurs de sorcières et par des assassins de l'esprit (character assassins). Je le dis hautement, les mœurs politiques mises en honneur par les MacCarthy, les Velde et les Jermer sont repoussantes, écœurantes, immorales et antiaméricaines. Nous, militants du C. I. O., nous savons ce que c'est que de combattre le communisme. Nous sommes loyaux envers le pays et ses libres institutions; nous sommes toujours prêts à combattre le communisme ou toute autre forme de dictature. Mais qu'ont donc fait ces gens à Washington quand il s'agissait d'opposer une barrière à l'avance du communisme dans le monde? Ils se sont réfugiés dans l'isolationisme. Des hommes comme Murray, Haywood, Hillman et van Bittner, des hommes qui ont lutté toute leur vie pour la justice et la fraternité ont fait plus en une semaine pour barrer la route au communisme que n'en feront leur vie durant les MacCarthy, les Velde et les Jermer.

Reuther passe ensuite à la représentation diplomatique des Etats-Unis. Deux hommes-drapeau (pour reprendre une expression de Barrès) les représentent à l'ONU. Le premier, *Ralph Bunche*, est un symbole du fair play, de la fraternité, de l'égalité et de la dignité humaine; l'autre, *James Byrnes*, son antipode, incarne l'intolérance, la bigoterie et la présomption raciale.

L'Amérique doit choisir entre ces deux symboles. Nous envoyons de mauvais missionnaires à l'étranger. Nous exportons des ambassadeurs millionnaires. Sans y être habilités le moins du monde, ils représentent l'Amérique parmi des hommes qui ont faim. Ce n'est pas avec la carte de membre de l'Union League Club (un club qui n'admet que la crème de la société américaine) que nous gagnerons les ouvriers italiens affamés, les travailleurs français qui combattent pour plus de justice sociale, ou encore les travailleurs asiens qui luttent pour une poignée de riz. Les Etats-Unis seront mieux inspirés d'envoyer dans le monde des diplomates en «overall». Les efforts que nous multiplions sur le plan diplomatique seraient alors plus efficaces.

Ce brillant discours, prononcé avec feu par un homme jeune encore et plein de dynamisme, a été accueilli avec un enthousiasme indescriptible par l'assemblée.

Sur proposition de la commission de vérification, le congrès a adopté sans discussion le rapport annuel du président, fort de plus de cent pages. Les tâches qui attendent le C. I. O. ont fait l'objet de soixante-quatre propositions. Toutes ont été acceptées, mais plusieurs d'entre elles après une discussion nourrie. Nous nous bornerons à mentionner ici les principales décisions du congrès.

Le congrès de l'A. F. L. ayant ratifié en septembre le pacte de « bon voisinage » entre les deux organisations centrales, les délégués du C. I. O., après des débats souvent passionnés, l'ont également

approuvé. Cette décision a été saluée par de longs applaudissements. Cette entente a la teneur suivante :

Au cours de l'année dernière, un comité paritaire de conciliation composé de représentants de l'A. F. L. et du C. I. O. a examiné les possibilités qui s'offrent de promouvoir une fusion organique des deux organisations centrales.

Le comité a tenu plusieurs séances. Il s'est penché avant tout sur les différends qui opposent les deux organisations, c'est-à-dire sur les tentatives faites par les fédérations de l'une ou de l'autre de ces centrales de prendre pied dans des entreprises où une fédération de l'autre centrale a déjà conclu une convention collective.

La commission est arrivée à la conclusion que ces différends sont préjudiciables aux intérêts des fédérations qui y sont mêlées, comme aussi au mouvement syndical dans son ensemble. Elle est unanime à penser que l'élimination de ces différends est la condition première et nécessaire de l'unité.

La commission recommande donc à l'A. F. L. et au C. I. O., ainsi qu'à toutes les organisations nationales et internationales qui leur sont affiliées, de signer le pacte de bon voisinage élaboré par la commission.

Le congrès remercie la commission de conciliation pour son rapport.

Nous croyons que les conflits entre les fédérations syndicales constituent une menace pour le bien-être des travailleurs et l'intérêt général. La plupart des attaques qui sont déclenchées échouent; elles ne font que semer l'inquiétude, la déception et la division parmi les travailleurs. Et lorsqu'elles sont victorieuses, elles impliquent des pertes de temps et d'argent sans rapport avec les résultats obtenus, avec le nombre des travailleurs recrutés; elles exigent un inutile effort et suscitent de nouveaux conflits, mais sans renforcer pour autant le mouvement syndical et sa capacité d'action.

Le C. I. O. est persuadé que les intérêts des millions de travailleurs organisés — hommes et femmes — seront mieux servis en travaillant à faire bénéficier des résultats des négociations collectives les millions de salariés américains qui ne sont pas encore organisés. Le C. I. O. est persuadé que si les énergies dont ces conflits provoquent le gaspillage étaient consacrées au recrutement des travailleurs, toutes les organisations, qu'elles appartiennent au C. I. O. ou à l'A. F. L. — ne pourraient qu'y gagner. Le C. I. O. est également persuadé que l'élimination de ces différends est dans l'intérêt le mieux compris du pays tout entier, parce qu'elle aurait pour effet de tarir une source de conflits et d'instabilité constants dans les entreprises.

En conséquence, le congrès adopte les recommandations de la commission de conciliation et décide: Le congrès du C. I. O. autorise les fonctionnaires responsables à signer cet accord au nom du C. I. O.

Le congrès invite également toutes les organisations affiliées à ratifier cette entente.

L'A. F. L. et le C. I. O. ont donc créé les conditions propres à éliminer un état de choses préjudiciables au mouvement syndical américain. Mais pour que ces conditions soient remplies, il faut que les fédérations affiliées, qui prennent leurs décisions en toute indé-

pendance, acceptent de plein gré de se soumettre à cet accord. Cependant, même si toutes prenaient cette sage décision et la respectaient, on n'aurait pas encore l'assurance d'une parfaite concorde. Les organisations indépendantes, le fougueux *John-L. Lewis*, les associations où les communistes ont encore la haute main se chargeront de susciter de nouveaux conflits et les gaspillages d'énergie, de temps et d'argent qu'ils entraînent.

Une résolution sur l'unité du mouvement ouvrier donne mandat à la commission de conciliation de poursuivre ses travaux et d'œuvrer pour la réalisation de l'unité.

D'autres résolutions condamnent hautement les attaques perfides dont l'ancien président Truman a été l'objet, définissent l'activité du C. I. O. sur le plan politique, précisent la nécessité de développer la propagande du C. I. O. en recourant plus largement à la radio et à la télévision, exigent une révision de la loi Taft-Hartley, une loi sur le placement et l'assurance-chômage, l'érection d'un monument à Franklin-D. Roosevelt, la création d'un service complet de santé, la garantie contractuelle d'un salaire annuel minimum et une activité syndicale dans le respect absolu des statuts et des règles démocratiques.

Dès le début des délibérations, le congrès a voté une résolution aussi concise que ferme: Les principes défendus par le C. I. O. exigent que tout fonctionnaire du C. I. O. qui adhère à une organisation qui n'a pas l'appui officiel du C. I. O. précise que son adhésion a un caractère strictement personnel et qu'elle est étrangère à ses fonctions au sein du C. I. O. Cette résolution semble avoir été inspirée en premier lieu par les agissements du Réarmement moral.

Le discours de *John-Foster Dulles*, le ministre des affaires étrangères, n'a rien apporté de nouveau. Il n'en reste pas moins que les délégués ont apprécié le clair exposé de cet homme riche en expérience. Quant au nouveau ministre du travail, *Mitchell*, c'était la première fois qu'il prenait la parole devant une grande assemblée. Son discours ne pouvait naturellement pas donner satisfaction; en effet, le ministre du travail d'un gouvernement républicain était dans l'impossibilité de promettre de vastes réformes. Bien qu'en termes prudents, il a cependant annoncé quelques améliorations.

Quant à l'allocution de Chester Bowles, l'ambassadeur des États-Unis en Inde, elle a fait une profonde impression. Elle est propre à éveiller de nouvelles espérances dans le cœur des peuples qui aspirent à plus de liberté et surtout à sortir de leur misère. Le congrès a décidé spontanément de publier ce discours et de le diffuser parmi les membres. Le sénateur Humphrey a prononcé un réquisitoire violent contre les tendances réactionnaires de l'administration républicaine et sa passivité dans le domaine social.

Après quatre jours de travail — les soirées étaient réservées aux séances spéciales des spécialistes des questions économiques, de

l'éducation ouvrière, des représentants des cartels, etc. — le congrès a consacré la journée du vendredi aux élections. Dans un enthousiasme indescriptible, *Walter-P. Reuther* a été confirmé dans ses fonctions de président. *John-V. Riffe* et *James-B. Carey* ont été réélus, à l'unanimité également, l'un comme vice-président et l'autre en qualité de secrétaire. Un orchestre tonitruait sans cesse et une armée de photographes mitraillait dirigeants et militants.

Après une courte et vigoureuse allocution de W. Reuther — qui a tenu à remercier publiquement sa compagne pour les sacrifices auxquels elle consent — le 15^e congrès du C. I. O. a pris fin. Il laissera un souvenir inoubliable à tous ceux qui ont suivi ses travaux. Pour nous, il est une source d'espoir et de réconfort: tant que dans cette formidable démocratie des hommes tels que Reuther, Bowles, Humphrey et leurs amis luttent pour la cause de la paix, de la liberté et du progrès, tant qu'ils ont l'appui de millions de travailleurs, nous n'avons à craindre ni les réactionnaires de droite ni ceux de gauche.

Actualités

Par *Claude Roland*

A propos d'une décision de principe

Droits du travail et assurance-chômage, bulletin édité par l'Office suisse de l'industrie, des arts et métiers et du travail, publiait récemment une décision de principe du Conseil fédéral à propos de déclarations de force obligatoire générale de contrats collectifs de travail.

Cette décision, du 2 octobre 1953, refuse d'approuver les clauses d'un contrat collectif de travail purement facultatives qui ne peuvent, selon l'autorité exécutive de la Confédération, être déclarées obligatoires. Les partenaires dans ce contrat collectif de travail tourneront bien sûr la difficulté en transformant la possibilité de s'assurer pour le personnel en obligation. Mais cette décision s'oppose, d'autre part, à l'anticipation des clauses d'un contrat collectif sur la progression graduelle des prestations sociales. Il semble en l'occurrence que l'exécutif fédéral va un peu loin dans la protection des outsiders patronaux au détriment de leurs collègues organisés et des travailleurs syndiqués. Est-ce vraiment le rôle de l'autorité d'empêcher un groupe d'employeurs d'innover hardiment dans la protection des travailleurs contre la maladie?

Dans l'industrie chimique bâloise

Un nouveau contrat collectif de travail de l'industrie chimique bâloise est entré en vigueur le 3 janvier dernier. Il a été conclu pour une durée de trois ans et expirera donc au 31 décembre 1956.